

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 avril 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Walid BEN SALAH et M. Noureddine HAJJI.

Bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2021
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Actif				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	242 692	167 386
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	92 841	37 982
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	5 949 532	5 831 532
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	28 870	36 192
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	345 573	244 266
AC6	Valeurs immobilisées	(7)	65 785	66 426
AC7	Autres actifs	(8)	58 638	58 991
	Actif d'impôt différé	(9)	37 652	35 226
	Titres mis en équivalence	(6)	5 807	7 164
	Total Actifs		6 827 390	6 485 165
Passif				
PA1	Banque Centrale et CCP	(10)	5	11
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(11)	67 623	87 415
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(12)	5 420 565	5 119 096
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(13)	329 416	377 450
PA5	Autres passifs	(14)	226 947	177 187
	Impôt différé Passif		25	26
	Total Passifs		6 044 581	5 761 185
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		2 668	2 642
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		116	27
	Intérêts Minoritaires		2 784	2 669
Capitaux propres				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		484 217	342 796
CP5	Résultats reportés		40 226	140 544
	Résultats reportés hors modifications comptables		40 226	140 544
CP6	Résultat de l'exercice		82 782	65 171
	Total capitaux propres	(15)	780 025	721 311
	Total capitaux propres et passifs		6 827 390	6 485 165

Etat des engagements hors bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2021
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(16)	629 385	712 863
HB2	Crédits documentaires	(17)	391 535	314 638
Total des passifs éventuels			1 020 920	1 027 501
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	(18)	217 138	160 539
HB5	Engagements sur titres		7 350	-
Total des engagements donnés			224 488	160 539
Engagements reçus				
HB7	Garanties reçues	(19)	2 000 200	1 840 812
Total des engagements reçus			2 000 200	1 840 812

Etat de résultat consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2021	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(20)	489 193	499 042
PR2	Commissions (en produits)	(21)	148 480	122 985
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(22)	26 493	24 659
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(23)	23 274	16 343
Total des produits d'exploitation bancaire			687 440	663 029
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(24)	(236 692)	(254 397)
CH2	Commissions encourues	(25)	(6 333)	(5 616)
Total charges d'exploitation bancaire			(243 025)	(260 013)
Produit net bancaire			444 415	403 016
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26)	(43 872)	(67 863)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(27)	99	(515)
PR7	Autres produits d'exploitation		217	19
CH6	Frais de personnel	(28)	(177 938)	(144 898)
CH7	Charges générales d'exploitation	(29)	(50 309)	(47 046)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 581)	(12 450)
Résultat d'exploitation			160 031	130 263
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(323)	152
	Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(1 354)	(186)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(30)	(65 505)	(47 688)
Résultat des activités ordinaires			92 849	82 541
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(9 951)	(17 343)
Part de résultat revenant aux minoritaires			116	27
Résultat net du groupe			82 782	65 171
Résultat net après modifications comptables			82 782	65 171
Résultat par action (en DT)		(31)	2,395	1,886

Etat de flux de trésorerie consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2021	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	671 765	643 008
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(245 173)	(276 609)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires	(3 080)	2 893
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	(8 500)	3 000
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(171 578)	(385 344)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	302 427	172 307
Titres de placement	7 322	22 018
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(206 831)	(159 662)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	14 628	(15 586)
Impôt sur les bénéfices	(41 210)	(73 713)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	319 772	(67 690)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	7 725	6 676
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(99 892)	(69 560)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(21 684)	(31 582)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(113 851)	(94 465)
Flux de financement		
Emission / Remboursement d'emprunts	(43 305)	(60 187)
Augmentation / diminution ressources spéciales	(18)	377
Dividendes et autres distributions	(24 194)	(7)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(67 517)	(59 818)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	138 403	(221 973)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	121 208	343 181
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	(31)	121 208

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;

- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21."

2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2021.

3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,92%	Filiale	Intégration globale	99,92%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Filiale	Intégration globale	34,00%	Tunisie
UIB Assurances	Assurance	49,00%	Entreprise Associée	Mise en équivalence	49,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif de cette filiale et dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR. Le directeur général de la SICAR est du personnel de l'UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

L'UIB Assurances est consolidé selon la méthode de mise en équivalence car la banque a une influence notable sur cette entreprise associée. Le capital de l'UIB Assurances est détenu par la société "SOGECAP" à concurrence de 51%.

5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « **actifs courants** » (classe A) ou parmi les « **actifs nécessitant un suivi particulier** » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2021, et au sens de la circulaire 91 - 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux évènements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application de la circulaire de la BCT n°2012-20 du 6 décembre 2012 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24. La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2022-02 du 04 Mars 2022. Ce changement a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de l'ordre 16.042 KTND au titre de l'exercice 2021. Ainsi, la dotation pour l'année 2021 s'établit à 21.559 KTND et le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 83.056 KTND au 31 décembre 2021.

Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés. Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

5.3 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 587 219 KTND au 31/12/2021 contre 539 764 KTND au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	380 259	359 667
Provision/Décote de Garantie	72 467	76 612
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	5 761	6 117
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	156	156

Provisions à caractère générale dite collective	83 056	61 497
Provision pour dépréciation de titres	5 289	5 274
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	6 142	6 238
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	370	460
Provision pour passifs et charges	33 719	23 745
Total	587 219	539 764

5.4- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	10% 20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

5.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2021 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

6.3 Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

**Notes aux états financiers arrêtés au
31 Décembre 2021**

Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2021 un solde de 242 692 KTND contre 167 386 KTND au 31/12/2020. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Banque Centrale comptes ordinaires	194 032	118 546
Caisse espèces en dinars	24 418	22 292
Alimentation GAB	13 895	14 183
Remise des fonds à IBS	8 468	11 040
Caisse espèces en devises	1 723	1 264
Espèces en route	273	214
CCP et TGT comptes ordinaires	14	14
Sous total	242 823	167 553
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(131)	(167)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	242 692	167 386

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 92 841 KTND au 31/12/2021 contre 37 982 KTND au 31/12/2020 et se détaille comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Placement dinars chez la BCT	6 000	25 000
Placements chez les correspondants locaux	35 000	-
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	4 562	5 364
Autres concours	2 886	2 960
Placement devises chez la BCT	35 919	4 556
Créances sur autres établissements financiers	8 500	105
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	-	-
Sous total	92 867	37 985
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(26)	(3)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	92 841	37 982

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2021 un solde de 5 949 532 KTND contre 5 831 532 KTND au 31/12/2020, soit une variation de 118 000 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires débiteurs	379 349	363 500
Autres concours à la clientèle	6 311 489	6 170 982
Crédits sur ressources spéciales	60 778	54 161
Sous total	6 751 616	6 588 643
Agios et intérêts réservés	(266 303)	(259 292)
Provisions sur créances douteuses	(380 258)	(359 667)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(72 467)	(76 612)
Provisions à caractère générale dite collective	(83 056)	(61 497)
Total Créances sur la clientèle	5 949 532	5 831 532

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Provisions sur créances douteuses	(380 258)	(359 667)
Provisions sur décotes de garanties	(72 467)	(76 612)
Total Provisions risque de contrepartie	(452 725)	(436 279)
Provisions à caractère générale dite collective	(83 056)	(61 497)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(535 781)	(497 776)
Agios sur comptes non mouvementés	(192 832)	(189 897)
Intérêts réservés sur consolidations	(8 903)	(9 241)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(6 289)	(5 864)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(43 974)	(41 262)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(1 314)	(2 524)
Commissions réservées sur cautions dinars	(9)	(9)
Autres commissions réservées	(12 982)	(10 495)
Total agios et intérêts réservés	(266 303)	(259 292)
Total Agios et provisions sur clientèle	(802 084)	(757 068)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2021 un solde de 28 870 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Autres placements	28 870	36 192
Autres placements	28 870	36 192

Les titre de placement sont répartis comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
TITRE DICK	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL OIL	4 500	6 000
TITRE SAOUEF	6 370	10 192
TITRE BBM	8 000	10 000
Total Portefeuille-titres commercial	28 870	36 192

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 345 573 KTND contre 244 266 KTND au 31/12/2020. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Titres d'investissement	304 350	210 113
Titres de participations	52 654	45 665
Sous total	357 004	255 778
Provisions pour dépréciation titres	(5 289)	(5 274)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(6 142)	(6 238)
Total Portefeuille d'investissement	345 573	244 266

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Placement Fonds SICAR	15 151	-
Bons de trésor et assimilables (BTA)	236 658	175 658
Emprunt national	30 000	6 000
Emprunts obligataires	22 690	29 921
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 275	1 381
Créances rattachés sur BTA	(3 859)	(4 796)
Créances rattachés sur emprunt national	1 061	196
Créances rattachés sur emprunts obligataires	1 374	1 753
Total Titres d'investissement	304 350	210 113

Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net de la société UIB Assurances et qui accuse à la date de clôture un solde de 5 807 KTND.

Note 7 : Valeurs immobilisées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 65 785 KTND contre 66 425 KTND au 31/12/2020. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	V. Brute au 31/12/2020	Acquis	Cessions	Reclassement	V. Brute au 31/12/2021	Amort. Cumulé 31/12/2021	VCN au 31/12/2021
Logiciels informatiques	30 323	2 380	-	1 593	34 296	(19 719)	14 577
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	33 508	2 731	(7)	1 805	38 037	(31 057)	6 980
Immeubles d'exploitation	16 177	130	-	1 997	18 304	(5 717)	12 587
Immeubles hors exploitation	736	-	-	70	806	(317)	489
Agencement aménagement installation	59 834	1 018	-	848	61 700	(44 147)	17 553
Terrains	3 525	-	-	-	3 525	-	3 525
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(258)	19
Matériel roulant	4 028	538	(278)	-	4 288	(2 863)	1 425
Matériel et mobilier de bureau	14 558	549	(9)	-	15 098	(12 553)	2 545
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(107)	1
Immobilisations incorporelles en cours	2 879	2 829	-	(1 552)	4 156	-	4 156
Immobilisations corporelles en cours	4 889	1 331	-	(4 762)	1 458	-	1 458
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	27	6	-	-	33	-	33
Immobilisations hors exploitation	-	372	-	-	372	(7)	365
TOTAL	180 751	11 884	(294)	(1)	192 340	(126 555)	65 785

	Amort. Cumulé 31/12/2020	Dotation	Reprise	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2021
Logiciels informatiques	(16 451)	(3 268)	-	-	-	(19 719)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(27 605)	(3 463)	-	11	-	(31 057)
Immeubles d'exploitation	(5 463)	(316)	-	-	62	(5 717)
Immeubles hors exploitation	(244)	(11)	-	-	(62)	(317)
Agencement aménagement installation	(39 837)	(4 310)	-	-	-	(44 147)
Fonds de commerce	(253)	(5)	-	-	-	(258)
Matériel roulant	(2 559)	(603)	-	46	-	(3 116)
Matériel et mobilier de bureau	(11 997)	(559)	253	3	-	(12 300)
Equipements logements de fonction	(107)	-	-	-	-	(107)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	-	(18)
Immobilisations hors exploitation	-	(7)	-	-	-	(7)
TOTAL	(114 326)	(12 542)	253	60	-	(126 555)

Note 8 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 58 638 KTND au 31/12/2021 contre 58 991 KTND au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Action en défense	4 369	3 335
Divers autres actifs	7 510	10 072
Comptes d'attente et de régularisation actifs	17 958	21 962
Etat impôts et taxes	1 390	1 272
Crédits aux personnels	24 221	19 148
Créances prises en charge par l'Etat	2 619	3 492
SG-Débit à régulariser	785	-
Sous total Autres actifs	58 852	59 281
Provisions sur autres actifs	(214)	(290)
Total Autres actifs	58 638	58 991

Note 9 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2021, 37 652 KTND contre 35 226 KTND au 31/12/2020. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

Notes sur les postes du passif

Note 10 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 5 au 31/12/2021

	31/12/2021	31/12/2020
Banque Centrale comptes ordinaires passif	5	11
Total Banque Centrale et CCP	5	11

Note 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2021 à 67 623 KTND contre 87 415 KTND au 31/12/2020 se détaillant comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	67 327	84 316
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	241	-
Dettes rattachés sur les étab bancaires	55	19
Autres sommes dues	-	3 080
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	67 623	87 415

Note 12 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 5 420 565 KTND au 31/12/2021 contre 5 119 096 KTND au 31/12/2020. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts à vue	1 576 141	1 556 165
Comptes d'épargne	1 958 763	1 786 049
Comptes à terme et bons de caisse	1 662 261	1 602 827
Fonds gérés pour compte	13 358	13 508
Certificats de dépôts	102 422	58 690
Autres dépôts et avoirs	107 620	101 857
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	5 420 565	5 119 096

Note 13 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 329 416 KTND au 31/12/2021 contre 377 450 KTND au 31/12/2020 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires	73 180	102 488
Emprunts subordonnés	40 000	40 000
Ressources spéciales	26 398	26 446
Dette rattachée ressources spéciales	4 817	6 666
Emprunt en devises	185 021	201 850
Total Emprunts et ressources spéciales	329 416	377 450

Note 14 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 226 947 KTND au 31/12/2021 contre 177 187 KTND au 31/12/2020; il se détaille comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour passifs et charges	33 719	23 745
Provision sur engagement hors bilan	5 761	6 273
Sommes dues au personnel	33 170	31 304
Charges provisionnées pour congé à payer	5 839	5 220
Cotisation CNSS	7 462	6 403
Provision sur chèques certifiés	14 379	11 436
Saisies arrêts clients	10 061	11 834
Fournisseurs factures à payer	3 122	3 459
Comptes d'attente et de régularisation passif	38 862	41 001
Valeurs exigibles après encaissement	33 453	21 975
Etat impôts et taxes	41 119	14 537
Total Autres passifs	226 947	177 187

Notes sur les capitaux propres

Note 15 : Capitaux Propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2021 s'élèvent à 780 025 KTND au 31 Décembre 2021 contre 721 311 KTND au 31 Décembre 2020, soit une variation 58 714 KTND.

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves (*)	Fonds social (*)	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020	172 800	35 153	17 280	274 421	15 305	24 800	539 759	116 307	656 066
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	105 391	-	9 916	1 000	-	116 307	(116 307)	(0)
Distribution de dividendes	-	-	-	(6)	-	-	(6)	-	(6)
Autres Reclassements	-	-	-	-	80	-	80	-	80
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	65 171	65 171
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021	172 800	140 544	17 280	284 331	16 385	24 800	656 140	65 171	721 311
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	(76 126)	-	140 297	1 000	-	65 171	(65 171)	-
Distribution de dividendes	-	(24 192)	-	(2)	-	-	(24 194)	-	(24 194)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	82 782	82 782
Reclassement / Fonds social	-	-	-	(8)	135	-	126	-	126
Situation à la clôture de l'exercice 2021	172 800	40 226	17 280	424 618	17 520	24 800	697 243	82 782	780 025

Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 16 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 629 385 KTND au 31/12/2021 contre 712 863 KTND au 31/12/2020. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	399 693	447 356
Avals donnés en devises	19 996	34 995
Cautions émises en faveur de la clientèle	203 064	223 784
Avals donnés en dinars	6 632	6 728
Total Cautions, avals et autres garanties données	629 385	712 863

Note 17: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 391 535 KTND au 31/12/2021 contre 314 638 KTND au 31/12/2020. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2021	31/12/2020
Ouverture de Credoc import confirmé	305 318	194 398
Ouverture Credoc import non confirmé	85 468	44 923
Sous total credoc import	390 786	239 321
Confirmation de Credoc export	586	75 080
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	163	237
Sous total credoc export	749	75 317
Total Crédits documentaires	391 535	314 638

Note 18 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 217 138 KTND au 31/12/2021 contre 160 539 KTND au 31/12/2020.

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de financements donnés aux clientèles	217 138	160 539
Total Engagements de financements donnés	217 138	160 539

Note 19 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 2 000 200 KTND au 31/12/2021 contre 1 840 812 KTND au 31/12/2020 et se détaillent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Garanties reçues de l'Etat	119 916	99 734
Garanties reçues des autres établissements de crédit	582 379	639 365
Compagnies d'assurance	1 015	200
Garanties reçues de la clientèle	1 284 837	1 087 960
Garantie ARIZ	12 053	13 553
Total Garanties reçues	2 000 200	1 840 812

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 582 379 KTND au 31/12/2021 contre 639 365 KTND au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	399 692	447 356
Garanties données par la Société Générale	18	-
Garanties reçues des correspondants étrangers	67 262	69 367
Confirmation banque Credoc export	749	75 317
Garanties reçues des correspondants locaux	114 658	47 325
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	582 379	639 365

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 1 284 837 KTND au 31/12/2021 contre 1 087 960 KTND au 31/12/2020 et se détaillent comme suit:

	31/12/2021	31/12/2020
Garanties hypothécaires	1 184 997	1 026 100
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	99 840	61 860
Total Garanties reçues de la clientèle	1 284 837	1 087 960

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 119 916 KTND au 31/12/2021 contre 99 734 KTND au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Autres garanties reçues de l'Etat	36 990	55 206
SOTUGAR	62 657	23 420
FNG et FOPRODI	20 269	21 108
Total Garanties reçues de l'Etat	119 916	99 734

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Achat au comptant	14 240	15 030
Vente au comptant	14 085	14 998

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Achat à terme	177 067	132 493
Vente à terme	172 280	129 440

Notes sur l'état de résultat

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 489 193 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	8 963	11 275
Opérations avec la clientèle	461 996	468 941
Autres intérêts et revenus assimilés	18 234	18 826
Total Intérêts et revenus assimilés	489 193	499 042

Note 21 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 148 480 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Commissions sur comptes	29 034	25 755
Commissions sur opérations de caisse	1 844	1 556
Commissions sur crédits	47 238	33 560
Commissions sur monétique banque à distance	36 696	33 599
Autres commissions	10 510	9 338
Commissions sur moyens de paiement	11 127	9 656
Autres produits sur services financiers	12 031	9 521
Total Commissions (en produits)	148 480	122 985

Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 26 493 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Gain net sur titres de placement	1 238	815
Gain net sur opérations de change	25 255	23 844
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	26 493	24 659

Note 23 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 23 274 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Intérêts sur autres titres d'investissement	3 204	4 067
Intérêts sur obligations	66	134
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	623	88
Intérêts sur bons de trésor assimilables	17 110	10 820
Intérêts sur emprunt national	1 393	541
Revenus titres d'investissement SICAR	878	693
Total Revenus du portefeuille d'investissement	23 274	16 343

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 236 692 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Opérations avec la clientèle	211 572	221 056
Emprunts et ressources spéciales	22 325	26 560
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 430	6 178
Autres intérêts et charges	365	603
Total Intérêts courus et charges assimilées	236 692	254 397

Note 25 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 6 333 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Commissions monétiques	4 371	4 542
Redevances et prestations	255	250
Autres commissions	990	215
Rémunération du fonds géré SICAR	68	(5)
Frais de confection carnet de chèques	103	111
Frais télégrammes télex	160	149
Règlement télécom SMS Banking	386	354
Total Commissions encourues	6 333	5 616

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 43 872 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Cout net du risque clientèle	45 210	62 300
Cout net du risque divers	(1 338)	5 563
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	43 872	67 863

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Coût net du risque clientèle	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Dotations aux provisions collectives	21 559	32 860
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	40 245	39 098
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(13 187)	(8 845)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(1 330)	(1 093)
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	373	2 292
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(885)	(26)
Pertes non couvertes de contrepartie	541	125
Pertes couvertes de contrepartie	6 932	1 216
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(6 445)	(1 216)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(487)	-
Reprises sur agios réservés sur créances passées par pertes	(1 576)	(2 326)
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances passées par pertes	1 576	2 326
Recouvrement sur créances passées par perte	(2)	(8)
Reprise de provision suite aux recouvrement de créances chez l'IRC	(2 104)	(2 103)
Total Cout net du risque clientele	45 210	62 300

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Dotations aux provisions pour risques et charges	291	7 742
Reprises sur provisions pour risques et charges	(8 123)	(139)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(334)	(240)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	244	343
Perte sur éléments hors exploitation	7 201	236
Gain sur éléments hors exploitation	(752)	(2 680)
Perte sur autres éléments d'exploitation	135	301
Total Cout net du risque divers	(1 338)	5 563

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 99 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Dotation aux provisions sur titres de participation	-	(79)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(89)	(512)
Plus-value cession titres d'investissement	(222)	(3)
Reprise de provisions sur titres de participation	224	4
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	186	75
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	99	(515)

Note 28: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 177 938 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Rémunération du personnel	122 608	109 412
Charges sociales	30 463	27 124
Autres charges de personnel	7 080	5 081
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière(*)	17 787	3 284
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	(3)
Total Frais de personnel	177 938	144 898

(*)L'IFC est estimée au 31 décembre 2021 sur la base des nouveaux paramètres de calcul issus de l'accord de place signé le 26 juillet 2021.

Note 29 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 50 309 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Travaux fournitures et services extérieurs	32 793	29 253
Frais divers de gestion	17 516	17 793
Total Charges générales d'exploitation	50 309	47 046

Les travaux et services extérieurs totalisent 32 793 KTND au 31/12/2021 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Loyers commerciaux	4 454	3 933
Maintenance logiciel informatique	4 696	3 672
Autres services extérieurs	947	775
Assurance globale banque	791	769
Entretien et nettoyage immeubles	704	636
Honoraires commissaires aux comptes	558	436
Maintenance matériel informatique	1 466	1 125
Loyer personnel logements de fonction	329	309
Assurance immeubles et voitures	482	510
Gardiennage et surveillance	1 560	1 408
Frais judiciaires	403	409
Rémunération d'intermédiaires	1 180	755
honoraires service assistance Société Générale	(5)	8
Sous-traitance archives	156	162
Sous- traitance informatique	28	28
Entretien et réparation divers	610	441
Fond de garantie de dépôts bancaire	14 434	13 877
Total Travaux fournitures et services extérieurs	32 793	29 253

Note 30 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 65 505 KTND se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Impôt courant	67 932	51 167
Impôt différé	(2 427)	(3 479)
Total	65 505	47 688

Note 31 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2021, est de 2,395 DT.

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Résultat de la période	82 782	65 171
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	2,395	1,886

Le résultat par action ainsi déterminé 2021 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2021 un solde de 259 611 KTND contre 121 208 KTND au 31/12/2020 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	242 825	167 553
Créances sur les établissements bancaires et financiers	84 359	37 982
Emprunts auprès de la banque centrale	(6)	(11)
Dépôts des établissements bancaires	(67 326)	(84 316)
Dépôts des établissements financiers	(241)	-
Total	259 611	121 208

En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités ... les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

Note 33: Evénements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers de la banque sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 18 mars 2022.

GROUPE « UIB »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires, de l'Union Internationale de Banques « UIB »,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 avril 2021, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 Mars 2022, font ressortir des capitaux propres positifs de 780 025 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe, s'élevant à 82 782 KTND.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Prise en compte parmi les produits des intérêts, commissions et agios

Point clé de l'audit :

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par le groupe s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 637 673 KTND et représentent 93% du total des produits d'exploitation bancaire.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits du groupe.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à ce qui suit :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance et de constatation des revenus.
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.
- Des revues analytiques détaillées des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente caractère.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

3.2 Classification des créances et estimation des provisions

Point clé de l'audit :

Comme indiqué dans la note 5.2 « Evaluation des engagements et des provisions y afférentes », le groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31 Décembre 2021, les provisions constituées par le groupe pour couvrir son risque de contrepartie s'élèvent à 541 699 KTND (sur les engagements bilan et hors bilan).

Nous avons jugé ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu, de la complexité du processus de classification qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit du processus de classification, évaluation des engagements et des provisions y afférentes, nos travaux ont consisté notamment à :

- Prendre connaissance de la politique du groupe en matière de couverture des risques de contrepartie et des contrôles mis en place.
- Dérouler des procédures analytiques sur l'évolution des encours des créances et des provisions.
- Apprécier l'adéquation et la pertinence des critères quantitatifs et qualitatifs appliqués par le groupe.
- Vérifier l'application correcte des méthodes de classification à travers la revue d'un échantillon représentatif de créances à la date de clôture.
- Examiner les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécier les hypothèses et jugements retenus par le groupe sur la base d'un échantillon représentatif.
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers sur la classification et l'évaluation des engagements et des provisions y afférentes.

4. Paragraphes d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations décrites au niveau de :

- a- La note aux états financiers 5.2.2 « Provisions collectives » qui mentionne qu'en application de la circulaire BCT n°2012-20 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la société mère « UIB » a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « Provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91 -24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2022-02 du 04 mars 2022. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 16 042 KTND au titre de l'exercice 2021.

Ainsi, la dotation pour l'année 2021 s'établit à 21 559 KTND et l'encours de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 83 056 KTND au 31 décembre 2021.

- b- La note aux états financiers 28 « Frais de personnel » qui précise que la dotation de l'Indemnité de Départ à la Retraite, au titre de l'exercice 2021, a été estimée par la société mère « UIB » selon la méthode actuarielle en retenant les paramètres de calcul modifiés issus de l'accord de place signé le 26 juillet 2021, ayant porté l'assiette de calcul de ladite indemnité de 6 mois à 12 mois de salaires, et prévoyant des augmentations des rémunérations conventionnelles au titre des exercices 2020 et 2021 aux taux respectifs de 5,3% et 6,7%.

Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution d'une dotation au titre de l'exercice 2021 de 17 715 KTND.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 18 Mars 2022.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Nous déterminons parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

Tunis, le 01 Avril 2022

Les Commissaires aux comptes

FINOR

Walid BEN SALAH

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI